



Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Pays de la Loire

# Bulletin d'adhésion 2026

## Collèges 2 et 3 : Structures apicoles

Structures apicoles départementales et régionales du collège 2	0,9375€ x nb d'adhérents de l'année écoulée	
Structures syndicales dont la commission apicole est active et dont les représentants sont des apiculteurs professionnels <i>SAPCO, FRSEA, Coordination Rurale, Confédération Paysanne</i>	225 €	
Structures partenaires <i>Adhésion au collège 3 : pas de siège au CA</i>	94 €	
Notre structure ressent le besoin de bénéficier d'une adhésion dite "solidaire" en payant moins que l'adhésion prévue. ( <i>Montant libre</i> )		

### Eventuel soutien libre

Nous souhaitons soutenir l'association et versons en complément de notre adhésion le montant suivant

### TOTAL du règlement (adhésion + éventuel soutien libre)

Nom de la structure :

**You étiez adhérent en 2025 et vos informations n'ont pas changé ? Cochez cette case et passez à la page suivante**

Adresse du siège :

Code postal et commune :

Mail de contact de la structure :

Nombre d'adhérents (année 2024) :

Nombre de ruches que représentent les adhérents (approximatif) :

**Représentant.e de la structure au CA**

Nom et prénom :

Code postal et commune :

Mail :

Tel :

**Suppléant.e :**

Nom et prénom :

Code postal et commune :

Mail :

Tel :

J'atteste sur l'honneur représenter ma structure apicole et donc porter sa voix

Notre structure s'engage à rediffuser à nos adhérents les informations importantes de l'ADA PL

Signature

# PARLEZ-NOUS DE VOS ATTENTES

PRÉCISEZ VOS ATTENTES ET BESOINS

Notre structure souhaite recevoir quelques bulletins techniques de l'ADA "L'Abeille libre" en version papier.

## POURQUOI ADHÉRER À L'ADA PL ?

ÊTRE ADHÉRENT C'EST :

Être informé en temps réel

Être mis en réseau, créer des liens

Être accompagné pour s'installer, pour investir, avoir un interlocuteur réactif pour nous conseiller face aux « paperasseries » qui nous assaillent

Avoir un droit de vote et participer à l'élection des représentants de la filière apicole régionale

Contribuer à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'apiculture

Obtenir de l'aide en cas de coup dur

Sécuriser son système d'exploitation, son suivi de cheptel, améliorer ses performances

Pour les apiculteurs et apicultrices professionnels, c'est investir pour sa profession et son avenir.

## COMMENT RÉGLER VOTRE ADHÉSION ?

### • Par chèque :

Chèque à libeller l'ordre de l'ADA PL.

Le bulletin d'adhésion et le chèque sont à envoyer à l'adresse :

**ADA Pays de la Loire, 1 rue des Magnolias 49130 Les Ponts de Cé**

### • Par virement bancaire :

Vous pouvez effectuer un virement - voir RIB ci-contre

Merci de bien préciser votre nom dans le libellé du virement.

Le bulletin d'adhésion est à envoyer par mail à l'adresse [adapaysdeloire@gmail.com](mailto:adapaysdeloire@gmail.com), ou par courrier.

Une facture vous sera envoyée à réception de votre adhésion

Relevé d'identité bancaire			
ASSOC. POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE			
Domiciliation : Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine			
Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17906	32	96407524605	12
IBAN	FR76 1790 6000 3296 4075 2460 512		
BIC	AGRIFRPP879		